

Un accident entre une voiture et un vélo à Paris a défrayé la chronique ces derniers temps. Pourquoi reprendre un fait divers dans l'édition du TUM ? Tout d'abord parce que Paul Varry, le cycliste décédé était le fils d'un fromager fidèle au marché de Mens et je souhaite lui rendre hommage et présenter mes sincères condoléances à sa famille.

D'autre part, les circonstances d'un tel accident pose la question fondamentale du respect de chacun. Le respect d'autrui est l'un des principes que nous devons suivre pour que la vie en société soit possible. Qui n'a pas dit ou entendu la phrase : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas que l'on te fasse. »

Cela pose le principe d'égalité entre les humains et donc le fait d'accepter que l'autre ait les mêmes droits et les mêmes devoirs que soi.

Nous sommes dans un principe de réciprocité.

Ce respect émane d'une éducation et d'un apprentissage de vie.

Or aujourd'hui, il arrive de plus en plus souvent qu'une personne s'arroge un peu plus que ses propres droits et empiète sur ceux de l'autre. Au quotidien cela se traduit par des petites incivilités telle que je stationne ma voiture sur des emplacements non prévus à cet effet. « Je n'en ai pas pour longtemps » ou « mais ça passe quand même ! ».

Des incivilités peuvent avoir des conséquences plus graves : une voiture forçant le croisement au lieu d'attendre l'alternat ; ou bien un cycliste et un véhicule ne se respectant pas, au mépris du code de la route ; et cela, toujours en minimisant la gêne et l'impact sur l'autre. Surtout quand l'autre est plus fragile que soi !

Cette attitude, par habitude ou par certitude, peut s'élargir à d'autres pans de notre vie commune : la notion d'irrespect de l'autre, c'est-à-dire de ne pas considérer l'autre comme notre égal, peut aller jusqu'au rejet de celui qui n'a pas la même culture, la même couleur de peau, qui présente un handicap ou parfois tout simplement la personne âgée qui n'est plus au rythme de la société.

Voilà comment un fait divers rejaille sur la société dans laquelle nous vivons.

Projets d'aménagement et de sécurisation de la voie publique, politique de l'accueil, respect et acceptation de l'autre suite aux déplacements de population (exode rural, arrivée de néoruraux, déplacements migratoires...), en lui laissant la place au même titre que celle que l'on souhaite avoir ... Les politiques publiques et les comportements individuels sont tous les deux complémentaires pour une société conviviale !



Les bonheurs simples d'un automne particulièrement généreux cette année.

02	INFOS MUNICIPALES
08	VIE DU VILLAGE
12	COIN DES ASSOCIATIONS
14	COURRIER DES LECTEURS
15	EXPRESSION DE LA MINORITÉ
16	ÉTAT CIVIL ET PORTRAIT



L'EAU À MENS

Le sujet de l'eau ne doit pas être traité seulement en situation de crise, mais doit être pensé sur un temps long. C'est donc un sujet toujours présent dans les travaux de la mairie.

Au printemps de cette année, nous avons bénéficié de la présence de deux étudiants de Master 2 du Labex ITTEM (Innovations et Transitions Territoriales en Montagne) de l'Université Grenoble Alpes. Florent Wasser a produit un rapport sur l'évolution de la ressource en eau face au changement climatique dans la commune de Mens, en s'appuyant notamment sur les données relevées par Vincent Froment, notre fontainier, depuis plusieurs années. Aloïse Marie a interviewé les habitants de la commune de Mens sur les pratiques et usages de l'eau.

Il ressort du rapport de Florent Wasser que Mens est bien impacté par le changement climatique et suit la courbe d'évolution constatée dans tous les rapports sur le sujet :

⇒ Depuis les années 80, + 2°C dans le Trièves ; pluviométrie très légèrement en hausse à Mens depuis 2011, avec une forte augmentation en hiver, moindre au printemps, et une baisse en été et en automne.

⇒ Entre 2009 et 2023, la moyenne annuelle du débit à la sortie des sources a fortement baissé : - 30% au Verdier, - 40% à Baret et - 7,4% à la Vanne.

Au fil du temps, cette baisse des débits est liée d'une part à une augmentation de l'évaporation ; d'autre part à une moindre infiltration dans les sols, due à des pluies plus intenses qui ruissellent rapidement.

Aloïse Marie, de son côté, a constaté que **la consommation d'eau est influencée par** :

- ▶ La prise de conscience,
- ▶ le niveau des revenus : les bas revenus consomment moins,
- ▶ l'âge : un adulte (90 l/j) consomme plus qu'un enfant (69 l/j),
- ▶ le mode de vie, le tourisme (le vacancier consomme 230 l/j),
- ▶ Les caractéristiques résidentielles (jardin, pelouse, piscine,...).

Les postes les plus consommateurs sont les bains/douches (39%), les sanitaires (20%), le linge (12%), la vaisselle (10%).

La perception et les réflexions des personnes interrogées sur les enjeux de l'eau sont :

- ▶ Le caractère vital (bien précieux) comme support de la vie humaine, de la biodiversité, de l'activité économique.
- ▶ La contrainte liée au souci financier.
- ▶ La compréhension et la perception de l'état de la ressource sur la commune.

- ▶ La méconnaissance et la difficulté d'accès à l'information.

L'évolution des pratiques passent par des gestes antigaspi au quotidien (réemploi de l'eau pour plusieurs usages), l'éducation des enfants, des actions plus pérennes (récupération de l'eau de pluie pour un usage non alimentaire), ...

Les limites des actions de réduction de la consommation d'eau sont :

- ▶ Financières (rôle du propriétaire, action plus facile à la construction).
- ▶ Le type de logement (difficulté du centre bourg, possession ou non d'un jardin).
- ▶ La méconnaissance des aides possibles (ingénierie, mise en réseau de pratiques).
- ▶ La méconnaissance des meilleures pratiques (faire un guide pour les locataires ?).
- ▶ La possession d'une source privée qui donne une image d'abondance et de gratuité.

Aujourd'hui, la diminution du volume facturé entraîne une baisse des recettes, compensée pour partie par une hausse du nombre d'abonnés et une hausse des prix ; tandis que la hausse du rendement et une hausse de la prise de conscience permet une baisse des charges.

En conclusion, **notre regard sur l'eau est que celle-ci est un bien commun, qu'il faut la partager et que cela doit rester un bien public.** Mais, si l'eau est « gratuite », il y a besoin d'un réseau du captage aux abonnés, puis des abonnés au rejet dans la nature et c'est ce service qu'il faut financer.

Tout le monde est usager du réseau d'eau, indépendamment de sa consommation ; le service est le même pour tous et doit être la base d'une facturation équitable, chacun devant prendre sa part dans l'effort collectif.

PIERRE SUZZARINI



RÉSUMÉ DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR L'ANNÉE 2023, ADOPTÉ AU CONSEIL MUNICIPAL D'OCTOBRE 2024.

Le rendement du réseau est de 57,94% (55,95% en 2022). Les travaux sur le réseau améliorent donc celui-ci d'année en année.

Pour l'eau potable, les abonnements sont en légère hausse (1,03%) tandis que le volume vendu aux abonnés domestiques est en baisse de 19,09% et celui aux abonnés non domestiques de 13,12%.

Les recettes du budget eau diminuent malgré les hausses de tarif (+ 15 % pour l'abonnement et la location de compteur et + 2,17 % pour la consommation) ; alors que nous devons continuer à investir et entretenir le réseau afin de continuer à améliorer son rendement.

Pour l'assainissement, les volumes facturés baissent de 13,25%. C'est normal, puisqu'ils sont calculés à partir des volumes d'eau potable vendus. Les tarifs augmentent, mais les recettes du budget assainissement baissent de 3,22%, tandis que là aussi il nous faut investir et entretenir.

Dernièrement, le thème de l'eau était porté par « Quelle foire ! » et a donné lieu à nombre de débats et présentations de tous types pour analyser, comprendre et informer chacun.

Un exemple : un forum a eu lieu le 19 septembre à Mens sur le partage de la ressource. La CLE, Commission Locale de l'Eau, mène une étude avec Sitadel, Sud Isère Territoire Agricole et Développement Local, sur les usages et volumes en agriculture, en attendant une étude plus complète sur le partage de la ressource avec le tourisme, les habitants, les besoins de la nature ... La CLE proposera une réunion publique sur l'eau dans le Trièves en 2025. De son côté le SYMBHI, Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère, connu pour ses travaux de prévention des inondations, met aussi en œuvre la notion de partage de la ressource dans les espaces de bon fonctionnement des rivières, en réunissant techniciens de l'eau, agriculteurs, pêcheurs, environnementalistes et élus ...

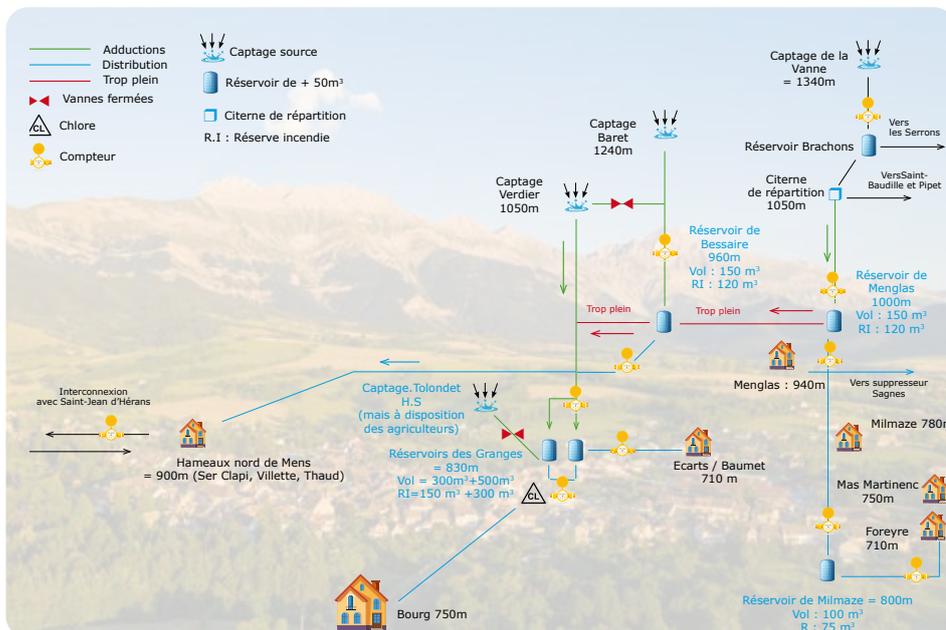
Le public présent à ce forum (60 personnes) est très demandeur de participation et de vigilance citoyenne sur le partage de la ressource.

CLAUDE DIDIER

Les actions en cours ou à engager sont :

- inciter les demandeurs d'un permis de construire à prévoir un système de récupération d'eau ;
 - informer sur les petits gestes du quotidien ;
 - accompagner et mettre en lien les habitants qui portent des projets type toilettes sèches ;
 - réfléchir aux accompagnements financiers possibles à la mise en place de système d'économie de la consommation d'eau ;
 - penser une tarification de l'assainissement qui devrait être sur le rejet réel et non sur le volume d'entrée de l'eau potable ;
- Et toujours poursuivre les actions d'entretien et de rénovation du réseau d'eau potable et d'assainissement.

PIERRE SUZZARINI



Rappel

La compétence de l'eau et de l'assainissement collectif relève de la commune jusqu'au 1^{er} janvier 2026 qui devrait voir le basculement de cette compétence à la Communauté de communes. Le nouveau gouvernement va peut-être remettre en cause ce transfert. Nous défendons pour notre part la mutualisation intercommunale, avec le maintien du service public et la gestion de proximité.

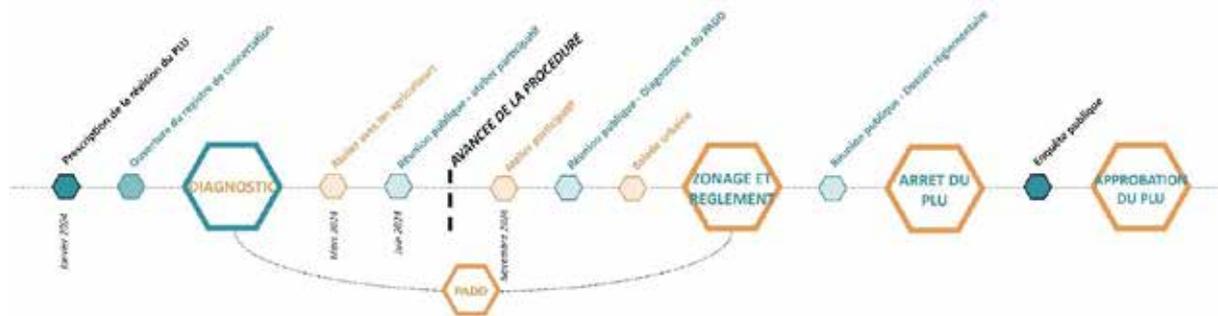
L'assainissement non collectif (le SPANC) est une compétence de la Communauté de communes.

PIERRE SUZZARINI

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE MENS

Point d'étape – Novembre 2024

Depuis le lancement de la révision du PLU, la procédure et la première partie du diagnostic territorial ont été présentées à la population mensoise.



Le diagnostic réalisé étudie les thématiques suivantes :

- Les dynamiques démographiques

Population légale : 1491 h
Une population en légère augmentation mais vieillissante

- L'habitat

Majorité de résidences principales et de propriétaires occupants, loyers chers, vacance élevée

- L'emploi et les activités économiques

575 actifs mensois pour 629 emplois
Principalement dans l'agriculture, l'artisanat, le commerce et les services

549 espèces de faune
783 espèces floristiques

- L'environnement
- Le paysage
- Les risques naturels
- L'activité agricole.

Un environnement privilégié entre espaces naturels et couronne agricole cernant le village.

POURSUITE DE LA CONCERTATION

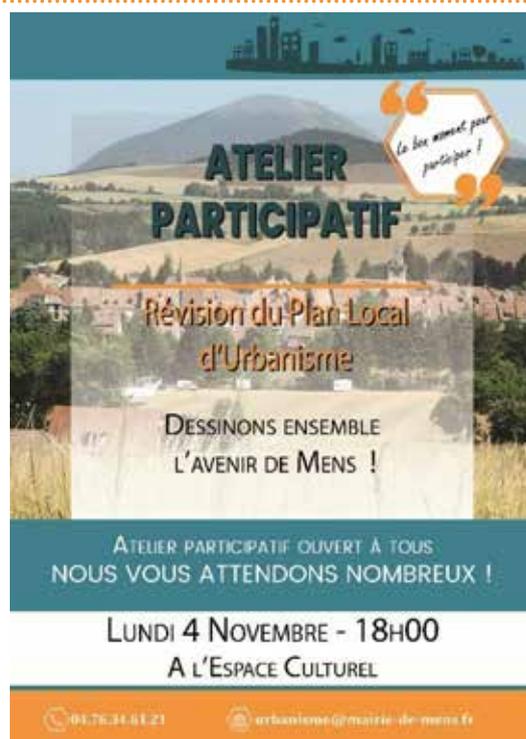
Atelier participatif sur les objectifs du PLU le 4 novembre

La première réunion publique avec un atelier participatif a eu lieu le 13 juin à 18h30 afin d'échanger sur les atouts et faiblesses de la commune.

Un **atelier participatif est proposé le 4 novembre à 18h00**, à l'espace culturel, le but est de réfléchir à un projet commun et de dessiner l'avenir de la commune à l'horizon des 12 prochaines années.

L'atelier prendra la forme d'un world café, processus participatif qui permet de générer des idées et des solutions collectives à travers des conversations en petits groupes, avec rotation des participants.

Les prochaines réunions publiques prévues concerneront le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) puis le dossier réglementaire.



PETITES VILLES DE DEMAIN CONTINUE CES PROJETS

7

Phase opérationnelle et
début des
premières actions

ADAPTABILITÉ DU LOGEMENT ET HABITAT INTERGÉNÉRATIONNEL » :

LE 19 NOVEMBRE À 10H EN MAIRIE .

**BIEN VIEILLIR
A MENS**

La Mairie fait venir deux partenaires :

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Notre opérateur sur l'amélioration de l'habitat et notamment sur comment adapter son logement.

DiGi Domicile Inter
Génération Isérois
Association sur l'habitat intergénérationnel

**Mardi 19 novembre
à 10h en Mairie**

Echanges
Discussions
Informations

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA MAIRIE ET DE UN LIEU SUR TERRE SE CONCRÉTISE !

L'isolation et les fenêtres de la Mairie sont terminées. Comme vous le voyez, le chantier se poursuit avec la réfection du toit avant l'isolation des combles et la remise en place des archives dans les meilleures conditions.

En raison des travaux, l'accès aux archives est suspendue jusqu'à la fin de l'année.

Pour Un lieu sur Terre, l'isolation et les fenêtres sont également terminées, reste à isoler les combles pour pouvoir profiter de cet espace par la suite.

VÉGÉTALISATION ET MISE EN VALEUR DES ESPACES PUBLICS :

Nous disposons désormais d'un cahier de recommandations pour des futurs aménagements dans l'espace public : il a été élaboré par l'AURG , suite à des ateliers avec élus et habitants de Mens au printemps dernier (voir TUM d'avril).

La Mairie a organisé, le 16 octobre, une balade avec les élus et des techniciens afin de préciser les aménagements souhaités et pouvoir budgétiser des actions à mettre en œuvre par la commune.

Un projet de « convention de jardinage » est en réflexion, avec la commission Vie quotidienne, l'association les Pouces Vertes et des habitants de la place Bérenger. Le souhait est d'étendre ensuite ces projets de végétalisation de pieds de façade à d'autres rues ou d'autres places.

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE : DONNEZ VOTRE AVIS AVANT LE 8 NOVEMBRE !

La commune souhaite recueillir dès maintenant l'avis de la population sur les questions de protection du patrimoine avant le travail de réécriture des règles qui se fera ensuite, en partenariat avec l'Architecte des Bâtiments de France et une commission locale du SPR dédiée.



Vous pouvez remplir le questionnaire papier distribué dans le TUM d'octobre. Ou le faire directement en ligne sur le site de la Mairie ; il ne vous prendra qu'une dizaine de minutes et permettra à la commune de cerner plus spécifiquement les attentes des Mensoises et Mensois.

Si vous le souhaitez, rajoutez à la fin du questionnaire votre nom, prénom et adresse. L'anonymat sera respecté dans le traitement des données. Vous pouvez également compléter vos réponses sur papier libre agrafé au questionnaire. Merci d'avance pour votre investissement.

CLAUDE DIDIER

CONSEILS MUNICIPAUX - AVRIL À OCTOBRE 2024

Une présentation thématique de ce qu'il faut retenir des temps forts de ces conseils et qui témoigne de la poursuite d'une dynamique forte. Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité, sauf décompte des voix précisé.

LES PRÉSENTATIONS DE STRUCTURES OU DE PROJETS

En avril :

⇒ Le vice-président au développement durable et aux mobilités et la chargée de mission présentent la stratégie mobilités de la communauté de communes du Trièves, et notamment TIMS, mobilités durables et inclusives.

En octobre :

⇒ Le bureau d'étude de révision du Site Patrimonial Remarquable présente l'état de la révision.

LES DÉLIBÉRATIONS STRUCTURANTES

FINANCES

En avril :

⇒ Subvention exceptionnelle de 95 000 € du budget général vers le budget hébergement-accueil touristique, 9 voix pour et 2 abstentions.

En juin :

⇒ Transformation de l'avance de trésorerie 2023 du budget général vers le budget hébergement-accueil touristique en prêt : 11 voix pour, 3 abstentions.

⇒ Aide sur appel à projet à 6 structures locales.

⇒ Emprunt à moyen terme de 400 000 € et prêt relais de 200 000 € pour l'investissement 2024 du budget eau-assainissement.

En septembre :

⇒ Exonération de la taxe foncière pour des logements de plus de 10 ans ayant fait l'objet de travaux de rénovation énergétique.

PETITE VILLE DE DEMAIN

En avril :

⇒ Délibération prenant acte du débat en conseil municipal sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (les objectifs du Plan Local d'Urbanisme).

En septembre :

⇒ Convention de partenariat avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, permettant à des étudiants architectes en master 2 de travailler sur l'habitat de Mens.

RESSOURCES HUMAINES :

En avril :

⇒ Protection sociale complémentaire prévoyance et modalité d'attribution du régime indemnitaire pour les agents communaux.

En juin :

⇒ Mise en place d'un compte-épargne temps et d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour les agents communaux.

⇒ Création d'un emploi non permanent pour la période estivale et d'un CDD en remplacement d'un agent indisponible.

AUTRES SUJETS

En avril :

⇒ Validation de la notice de gestion de l'Espace Naturel Sensible du marais des mines, avec un plan d'actions sur 5 ans.

⇒ Convention de mise à disposition d'une navette électrique pour d'autres utilisateurs que la commune, avec priorité pour les activités sociales ou solidaires.

⇒ Approbation de la charte Mens ville porte du Parc Naturel Régional du Vercors.

⇒ Approbation du schéma directeur de l'assainissement et des plans de zonage des eaux usées et des eaux pluviales.

⇒ Délibération conseil en énergie partagée expert confié à TE 38.

⇒ Déclassement du domaine public d'une parcelle des Terres du ruisseau et d'un local du Bd E Arnaud ; cession de cette parcelle et signature de la vente du local.

⇒ Convention d'Autorisation Temporaire d'Occupation de l'Auberge (d'une année reconductible) avec les nouveaux gérants.

En septembre :

⇒ Vote contre l'extension de la carrière de St Jean d'Hérans, dans le cadre de l'enquête publique.

En octobre :

⇒ Adoption du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public eau et assainissement.

Nous rappelons que les conseils municipaux sont publics et que vous y êtes bienvenus !

Accès aux PV des conseils municipaux : <https://www.mairie-de-mens.fr/m1-mairie/m1-dates-et-cr-conseil-municipal/>

Prochain conseil le mercredi 20 novembre 2024 à 18h 30.

CLAUDE DIDIER

LA TAXE FONCIÈRE

COMMENT ÇA MARCHE ?

Tous les propriétaires ont reçu la taxe foncière à payer en octobre. Le montant de cette taxe, dite « sur les propriétés bâties » (TFPB), évolue chaque année et, parfois, il y a confusion sur la raison de son évolution.

La base est calculée par l'État : **elle a augmenté en 2023 et 2024 de façon significative, respectivement de +7 % et + 4 %.**

Les taux de prélèvement appliqués à cette base, votés par la commune et la Communauté de communes, eux, n'ont pas changé depuis plusieurs années.

Ces taxes sont destinées à financer les budgets de la commune et de la Communauté de communes. Des cas d'exonération et de dégrèvement existent (se reporter à la brochure de la direction générale des finances publiques accessible sur internet).

DOMINIQUE GAVILLON

EXONÉRATION EN SOUTIEN À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le conseil municipal a voté à l'unanimité, le 10 septembre 2024, l'exonération complète de la taxe fon-

cière pour des logements de plus de 10 ans ayant fait l'objet de travaux de rénovation énergétique. Cette exonération est cumulable avec les aides de l'Anah aux propriétaires dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain - mise en œuvre à Mens depuis 2023 - ainsi qu'avec les aides de la commune en complément de cet OPAH RU.

Vous êtes éligibles si :

- ⇒ Votre logement a plus de 10 ans au 1^{er} janvier 2025.
- ⇒ Le montant total des dépenses engagées par logement est supérieur à 10 000 € en 2024 ou supérieur à 15 000 € entre 2022 et 2024.

L'exonération s'applique pour une durée de trois ans à compter de l'année qui suit celle du paiement du montant total des dépenses. Elle ne peut pas être renouvelée au cours des dix années suivantes.

Pour bénéficier de cette exonération, les propriétaires doivent adresser au service des Impôts, avant le 1^{er} janvier 2025, une déclaration comportant tous les éléments d'identification des biens, dont la date d'achèvement des logements, accompagnée de tous les éléments justifiant la nature des dépenses et leur montant.

CLAUDE DIDIER

UNE SUGGESTION DE LECTURE PAR LA COMMISSION ÉGALITÉ DE GENRE

Histoire de France au féminin

BD de 140 pages

Autrices : Sandrine Mirza et Blanche Sabbah

Edition Casterman 2023

Public : dès la classe de CM ou la 6^e

Comme on peut lire sur la quatrième de couverture, les femmes *ont agi, travaillé, créé, résisté et combattu pour leurs droits mais aussi pour leur pays* pourtant l'Histoire officielle retient surtout des noms d'hommes.

Ce gros livre décortique l'évolution des mentalités au cours des siècles, en recensant les activités féminines, des plus simples au plus prestigieuses et en se référant aux textes de loi successifs.

Minutieusement les autrices ont nommé des femmes, des reines, bien sûr, des religieuses mais aussi des guerrières, des empoisonneuses, des écrivaines, des peintres, des actrices, des scientifiques...

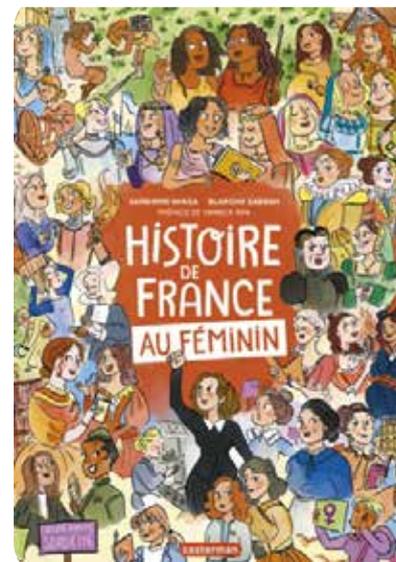
Nous avons découvert l'existence de Magistra Hersend, *miresse* de Saint Louis et Rose Bertin styliste de Marie-Antoinette.

Nous avons rencontré Alberte-Barbe d'Ernecourt à qui Louis XIII voulait confier le commandement

d'une compagnie et Jeanne Barret partie avec Bougainville.

Nous avons appris que même la grammaire participait puisque autrefois, à la suite d'une liste on faisait l'accord avec le dernier mot cité et que Scipion Dupleix a inventé la règle du *masculin qui l'emporte*.

La narratrice est une grand-mère ; elle raconte et ses petits enfants commentent. La lecture pourrait se faire sur le même principe et ouvrir aux échanges. Nous pensons en effet que ce livre si grandement documenté peut décourager un jeune lecteur qui serait seul.



COLLECTE DE SANG À MENS

Le 22 Novembre 2024 à l'Espace Culturel de 16h à 19h30.
N'hésitez pas à prendre rendez-vous sur le site EFS Don du sang.

A.G. EXTRAORDINAIRE DE L'ASSOCIATION

Le 23 Novembre 2024 à 14h30 dans la salle Obiou de l'Espace Culturel.

Urgent ! L'association recherche activement des personnes volontaires pour reprendre l'association. L'ensemble du bureau est démissionnaire, sans bénévoles l'association sera dissoute.

N'hésitez pas à prendre contact par mail à adstrieves@gmail.com.

LA PRÉSIDENTE **ANNIE CHEVILLARD**

LE CALENDRIER DE L'AVANT-NOËL «GRANDEUR NATURE»....

Vous connaissez ?

Lancé à Mens il y a trois ans déjà par des habitantes et Mixages, le calendrier de l'Avant-Noël de Mens a rencontré un immense succès. Depuis, il a également inspiré d'autres communes du Trièves qui l'organisent également.

C'est très simple : chaque jour du mois de décembre, une maison, signalée par un numéro sur la façade et joliment décorée par son ou ses occupants et occupants, et pourquoi pas ses voisins et voisines, se propose d'accueillir gratuitement les autres habitants.

Tous les soirs à 18 heures précises, prenez rendez-vous avec un beau moment de convivialité et de rencontres autour de quelques boissons chaudes ou friandises, un morceau de musique, un poème, une chanson que l'hôte aura envie de partager. Mais aucune obligation, chacun et chacune accueille en toute simplicité, selon ses envies et possibilités. Cette année, des habitantes et des habitants tellement emballés ont déjà retenus des dates !

Ces rendez-vous quotidiens peuvent être organisés tout au long du mois de décembre, du 1er au 24, pour réunir toutes les générations, toujours en extérieur.

Mensoises et Mensois, si l'idée vous réjouit et que vous souhaitez à votre tour cette année faire partie des personnes qui accueillent devant chez elles ce beau moment de convivialité, annoncez-vous auprès de Mixages. Fin novembre, un calendrier des adresses des rendez-vous quotidiens sera diffusé.

Toutes les communes peuvent s'emparer de cette initiative et si vous souhaitez des conseils et de l'accompagnement par Mixages, pour les communes des cantons de Mens et de Clelles, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Espace de vie sociale Mixages au 04 76 34 27 02 ou accueil.mixages@cdctrieves.fr.

REPAS DES AÎNÉS OU COLIS DE NOËL

Merci aux personnes de 75 ans et plus de remplir le questionnaire joint et le retourner à la mairie avant le 22 novembre. Vous êtes **nouveaux arrivants** et avez 75 ans et plus en 2024 faites-vous connaître à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile afin de mettre à jour notre fichier.



FLORENCE LORENZI

UN MARCHÉ DE NOËL À L'EHPAD

Samedi 23 novembre de 10h à 18h
 Organisé par l'association *Cueille La Vie*
 Au profit des résidents de l'Obiou



TELETHON : SAMEDI 30 NOVEMBRE À PARTIR DE 8 H.

La commission « Vie quotidienne » de la commune de Mens et l'association « Rochassac » s'associent pour participer au Téléthon 2024

Des barnums seront installés entre le Petit marché et Roues libres, où vous seront proposés à la vente du boudin et des pommes cuites, ainsi que du vin chaud et du café.

Les bénéfices de ces ventes seront intégralement reversés à l'AFM, organisatrice de ces manifestations nationales. Cette association soutient la recherche sur les maladies rares.

Le jeudi 5 décembre à 13h30, salle des Sagnes, le « Club Bel Age » organisera un loto au profit du Téléthon

DANIELLE MONTAGNON POUR LA VIE QUOTIDIENNE

MENS PLACE DU BREUIL APPRENDRE À VOIR... LES FANTÔMES

C'est en comparant une photographie avec une carte postale ancienne que l'on comprend les modifications qui ont eu lieu depuis un siècle sur la voirie, les maisons, le paysage...

Mais parfois c'est le photographe qui nous trompe. Dès l'invention de la photographie l'art des retouches s'est développé : soit pour augmenter des contrastes, puis pour coloriser, soit pour supprimer des flous inopportuns (en effet il fallait un temps de pause qui surprendrait les impatients d'aujourd'hui). C'était Photoshop avant l'heure en quelque sorte...



Photo 1

Voici une photographie colorisée, éditée en carte postale et postée en 1908. On peut sans doute discuter du choix des couleurs...



Photo 2

Et voici la même avec cinq « fantômes » avant leur suppression

TERRE VIVANTE À MENS

C'est en 1992 que Terre vivante, maison d'édition pionnière dans le jardinage bio, de l'habitat, de l'alimentation..., depuis les années quatre-vingts, se pose à Mens, sous l'impulsion de Philippe Richard, maire à l'époque.

Si celui-ci y voit une opportunité de développer sa vision d'une « écopole », fil conducteur de ses deux mandatures (1989-2001), il s'agit pour Terre vivante de créer un lieu d'expérimentation et de démonstration, ouvert au public : le Centre écologique ouvre ainsi ses portes en juillet 1994, après deux années de travaux d'aménagement du domaine de Raud, sur l'emplacement d'une ancienne ferme.

Au fil des ans, Terre vivante est devenu un acteur économique et touristique majeur du Trièves. Deux événements illustrent cette élan : la Fête des

plants et du jardinage bio, reprise depuis 2010 par l'association les Pouces Vertes ; la Foire bio, créée en 1997 en partenariat avec l'Office du tourisme de l'ancien canton de Mens : elle a ouvert la voie à *Quelle Foire !*, portée aujourd'hui par Trièves Transitions Ecologie.

Cette société coopérative, forte de l'engagement de ses salariés, participe aujourd'hui de l'identité du territoire, en inspirant de nombreux acteurs locaux, habitants, agriculteurs, professionnels du bâtiment... Elle fait du Trièves une référence, désormais clairement engagé dans la transition écologique, devenue un enjeu majeur face aux défis auxquels nous devons faire face, et en premier lieu le bouleversement climatique, désormais bien réel.

RÉMY BACHER

LA SCOP A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN

Terre vivante traverse une passe difficile depuis trois ans. La crise impacte notre Scop, les ventes de livres et du magazine *Les 4 Saisons*, comme la fréquentation du Centre.

La crise est là, bien réelle. Les coûts de l'énergie et de l'alimentation ont explosé, chacun fait des arbitrages. Pour faire face, la Scop a dû prendre des décisions difficiles, notamment celle de licencier 5 salariés en 2023. Nous avons aussi ajusté le nombre de livres imprimés, diminué le grammage du papier, augmenté (un peu) le prix. Nous ne pouvons guère aller au-delà sans transiger sur nos fondements essentiels comme imprimer en France, sur papier recyclé ou FSC, maintenir des tarifs accessibles à tous...

C'est pourquoi nous lançons un appel aux dons.

Jusqu'ici, *Terre vivante* a toujours réussi à s'autofinancer. Nous continuons de nous battre et de lancer des projets mais nous avons besoin de soutien pour avancer avec nos 25 salariés. Une équipe qui a à cœur de continuer de travailler avec les acteurs locaux du Trièves : hébergeurs et restaurateurs, acteurs du tourisme, animateurs, institutionnels...

En nous soutenant, vous nous donnez la possibilité de poursuivre notre mission. Chaque don compte pour assurer la pérennité de Terre vivante.

Merci par avance.

L'ÉQUIPE DE TERRE VIVANTE

Lien vers la campagne :

<https://fr.ulule.com/terre-vivante/>





FÊTE DE LA LAINE : ON PASSE LA SECONDE !

Organisée en juin 2023 suite à la transhumance, il a paru cette année plus pertinent de la positionner en automne lors de la foire des agnelles.

La laine est une fibre naturelle aux nombreuses qualités : chaleur, durabilité, propriétés écologiques et polyvalence d'utilisation, la rendent très appréciée, notamment dans les textiles et l'artisanat. Ce savoir-faire, transmis de génération en génération, témoigne de son importance pour le patrimoine local.

Considérée aujourd'hui comme un déchet, il est nécessaire de retrouver son utilité et de promouvoir des solutions de valorisation. Cette manifestation contribue à faire connaître les différents métiers. Une relocalisation est certainement un défi pour les années futures !

12 exposants ont participé à cette fête : vente directe des produits, échanges avec le public, transmission des savoir-faire... Et tout au long de la journée :

⇒ 3 expositions : l'une sur le processus de transformation de la laine et les différents types en fonction des races d'animaux, une autre présentant les dif-

férents éleveurs sur notre commune et le Trièves, et celle des enfants des écoles « Dessine moi un mouton ».

⇒ Des ateliers pour comprendre les diverses techniques utilisées dans la transformation de la laine et du feutre.

⇒ Des démonstrations de filage et de tricotage autour d'un thé chaud.



L'âne Kiki (la mascotte du marché) a transporté dans sa carriole enfants et parents à travers le village, pour le bonheur de tous.

La journée s'est terminée par la projection à l'auditorium du collège du film « Être(s) vivants, interroger nos liens ! » en présence de la réalisatrice, bergère et éleveuse. Il a fait le plein d'un public intéressé par ces questions.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à cette belle journée (Giulia, Marie, Fiora, Stéphane, Agnès)

La conclusion de cette journée, a été à l'unanimité de bien faire une édition 2025.



SUCCÈS DE LA MARCHE ROSE.

Samedi 12 Octobre devant la mairie de Mens, rendez vous était donné pour participer à la Marche rose organisée par la commission Vie quotidienne en partenariat avec l'association « Rose Altitude ».

Un Madison a été dansé juste avant le départ de la cinquantaine de marcheuses et marcheurs pour 2 parcours au choix : 4,5 km et 6,5 km en direction de Beaumet.

La bonne humeur se lisait sur les visages pendant toute la durée du trajet d'autant que le beau temps nous accompagnait.

Une collation rose attendait les participant(es).

Le montant de la recette s'élevant à 370€ a été remis à l'association « Rose Altitude » par le maire de Mens, Pierre Suzzarini.

Cette association œuvre pour le dépistage, la prévention et la recherche dans la lutte contre les cancers féminins et soutient les femmes qui en sont atteintes.

Nous remercions les membres de cette association, le CCAS de Mens pour sa participation financière et les commerçants pour la décoration de leurs vitrines.

On se donne rendez vous l'année prochaine.

DANIELLE MONTAGNON



SOIRÉES JEUX À L'ESPACE CULTUREL.

LES 8 NOVEMBRE, 13 DÉCEMBRE, 10 JANVIER, 14 FÉVRIER

RdC et sanitaires accessibles pour les personnes à mobilités réduites (PMR)

Contact : ludotheque.trieves@gresille.org

Vous avez entre 15 et 105 ans, l'association des Dés Calés propose des soirées jeux.

ASSOCIATION LES DÉS CALÉS DU TRIÈVES

La règle du jeu :

- ⇒ Avoir entre 15 et 105 ans,
- ⇒ venir seul·e ou avec des ami·es,
- ⇒ arriver et repartir quand on veut entre 18h30 et 22h30,
- ⇒ apporter les jeux qu'on aimerait faire découvrir ou venir les mains vides pour profiter de la sélection de jeux mis à disposition par la ludothèque, et, pourquoi pas, amener de quoi boire et grignoter
- ⇒ l'eau chaude est fournie, pas la vaisselle.

La case départ :

- ⇒ vendredi 8 novembre au rez-de-chaussée de l'espace culturel de Mens.
- ⇒ Puis le 2^e vendredi des mois hivernaux soit les 13 décembre, 10 janvier et 14 février.

Aucun engagement à l'année, et gratuit !
Tentant, non ?



Gratuit - Contact : ludotheque.trieves@gresille.org



MIXAGES

ESPACE DE VIE SOCIALE



MENS - ST BAUDILLE ET PIPET - CHÂTEL EN TRIÈVES - CORNILLON - TRÉMINIS - ST JEAN D'HERANS - PRÉBOIS - LAVARS
CLELLES - ST MAURICE EN TRIÈVES - CHICHILIANNE - LE PERCY - MONESTIER DU PERCY - LALLEY - ST MARTIN DE CLELLE

AGENDA MIXAGES NOVEMBRE 2024

LUNDI 4 NOVEMBRE
LE REPAS D'ISABELLE
VENEZ CUISINER AVEC DES
HABITANTES À MIXAGES
DÈS 10H OU JUSTE POUR DÉJEUNER.

JUSQU'AU 8 NOVEMBRE
EXPOSITION
DES PORTRAITS, MAIS PAS QUE...
DE PHILIPPE MONCADA
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H30
À MIXAGES

DU 13 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE
EXPOSITION "OISEAUX"
VERNISSAGE
JEUDI 14 NOVEMBRE À 18H
DESSINS DE SANDRA WIESER
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H30
À MIXAGES

SAMEDI 16 NOVEMBRE
SORTIE HABITANTES ET HABITANTS
COSMOCITÉ
DÉPART 12H30 - RETOUR 17H30
À PONT-DE-CLAIX
POUR EXPLORER LE MONDE QUI NOUS
ENTOURE PAR LE BIAIS DES
CONNAISSANCES ET DE L'ACTUALITÉ
SCIENTIFIQUES.
TARIF AU QUOTIENT FAMILIAL DE 2€ À 8€.
TRANSPORT EN MINIBUS.
INFOS ET INSCRIPTION INDISPENSABLE
AUPRÈS DE MIXAGES.

SAMEDI 23 NOVEMBRE
LES GESTES QUI SAUVENT
AVEC L'ASSOCIATION MD FORMATION
13H30 - 17H
À MIXAGES - MENS
FORMATION AUX GESTES QUI SAUVENT
(HÉMORRAGIE, OBSTRUCTION DES VOIES
AÉRIENNES, MALAISE CARDIAQUE)
ADOS À PARTIR DE 13 ANS ET ADULTES.
TARIF AU QF DE 2€ À 8€.
INFOS ET INSCRIPTION INDISPENSABLE
AUPRÈS DE MIXAGES.

MERCREDI 27 NOVEMBRE
SPECTACLE DE MARIONNETTES
À PARTIR DE 3 ANS (DURÉE 35 MIN)
LE ROUGE ET LE VERT
DE LA COMPAGNIE ESQUI-MOT
À 15H À MIXAGES - MENS
VENEZ DÉCOUVRIR CETTE HISTOIRE QUI SE PASSE À L'ÉPOQUE
DES DRAGONS ET DES SORCIÈRES, ET LE LONG VOYAGE EMPLI DE
RENCONTRES DE PETIT ROUGE ET LE VERT, SON GRAND FRÈRE.
EN FAMILLE, AVEC VOS ENFANTS OU PETITS-ENFANTS !
GOÛTER PARTAGÉ APRÈS LE SPECTACLE
GRATUIT, SUR INSCRIPTION AUPRÈS DE MIXAGES !

153 rue Docteur Senebier - 04 76 34 27 02 - accueil.mixages@cdctrieves.fr - www.cc-trieves.fr

Organisé par *Prochaine Sortie*
et *l'Écran Vagabond*
du Trièves

Plein tarif : 4,50€ / Tarif réduit
(enfant et abonnement) : 3,50€
Abonnement : 7€

prochainesortie.mens@gmail.com
06 23 77 25 18

CINÉMA À L'AMPHITHÉÂTRE DU COLLÈGE ENTRÉE PAR LE PARC DU CROCODILE À 18H30

Dimanche 3 novembre : «Le fil» 1h55

Drame de Daniel Auteuil, avec Grégory Gadebois, Sidse Babett Knusen

Depuis qu'il a fait innocenter un meurtrier récidiviste, Maître Jean Monier ne prend plus de dossiers criminels. La rencontre avec Nicolas Milik, père de famille accusé du meurtre de sa femme, le touche et fait vaciller ses certitudes. Convaincu de l'innocence de son client, il est prêt à tout pour lui faire gagner son procès aux assises, retrouvant ainsi le sens de sa vocation.



Dimanche 17 novembre : « L'amour ouf » 2h40

Comédie dramatique de Gilles Lellouche, avec Adèle Exarchopoulos, François Civil

Jackie et Clotaire grandissent entre les bancs du lycée et les docks du port. Elle étudie, il traine. Et puis leurs destins se croisent et c'est l'amour fou. La vie s'efforcera de les séparer mais rien n'y fait, ces deux-là sont comme les deux ventricules du même cœur...

Séance suivante le dimanche 1er décembre.

Pour tout renseignement, consulter l'affichage et le site www.ecranvagabond.com

Trièves RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

BIBLIOTHÈQUE DE MENS

HORAIRES D'OUVERTURE

- LUNDI > 16h-19h
- MERCREDI > 9h-12h30 / 14h-18h
- JEUDI > 16h-19h
- SAMEDI > 9h-12h30

Tél. : 04 76 34 60 13
mediatheque.mens@cdctrieves.fr
www.cc-trieves.fr

STAGES MACHINES D'ATELIER

Lundi 18, mardi 19, et mercredi 20 novembre 2024

Découverte, apprentissage et utilisation des machines de l'atelier bois (rabot, dégauchisseuse, toupie et défonceuse) + production d'un meuble simple.

90€ + adhésion prix libre et conscient

10h à 17h ; repas tiré des sacs
À Rabot Copeau, Bombyx, Mens
contact: stagecopo@emailasso.net

ASSOCIATION RABOT COPEAU



PROGRAMME NOVEMBRE 2024

Venez en famille rencontrer d'autres parents et enfants (0 à 6 ans) pour partager des moments d'échanges, d'activités ou de jeux. (Ateliers parents-enfants)

- ⇒ **Mercredi 6** Atelier marionnettes éphémères, avec Marine Communier à Mixages (sur inscription)
- ⇒ **Mercredi 13** Temps de jeux et d'échanges à Mixages
- ⇒ **Mercredi 20** Atelier cirque avec Bruno Frenette (sur inscription) + temps de jeux et d'échanges, à Mixages
- ⇒ **Mercredi 27** Atelier peinture, expression libre avec Colyne Henriques, à Cornillon, Maison atelier (sur inscription)

Contact : tdparents@laposte.net / 07 56 13 64 34 / www.tempsdparents.org

MUSIQUE EN OBIYOU VOUS PROPOSE :

UNE FORMATION MUSICALE ACTIVE

Qu'est-ce que c'est ?...ça sert à quoi ?

Cet atelier s'engage à amener les enfants de l'association à pratiquer la musique en collectif, et de proposer un concert à la fin de l'année scolaire.

L'objectif étant de lier le contenu des cours de solfège (formation musicale qui n'est pas obligatoire mais extrêmement recommandée pour avancer dans l'apprentissage de la musique) à cet atelier, afin de le rendre plus intéressant et de proposer aux enfants des aspects de création, des choix musicaux concrets dans la perspective d'une représentation devant un public.

Cet atelier est aussi l'occasion de développer les compétences que sont l'écoute de soi avec les autres instrumentistes, la compréhension de la structure d'un morceau, le fait de jouer en public, potentiellement avec des musiciens et musiciennes confirmé.e.s . Ceci n'est pas apporté par les cours particuliers (ou difficilement) et c'est là le sens de ce cours.

Pratiquer ensemble c'est l'essence de la musique. Pour plusieurs enfants et parents, une source de mo-

tivation quant à la poursuite des cours individuels.

Pour qui :

⇒ les élèves avec un an minimum de pratique instrumentale.

Comment :

⇒ avec l'engagement et le soutien des professeurs d'instruments de l'association ;

⇒ en impliquant les parents disponibles dans l'apprentissage et le suivi des mélodies/paroles des morceaux pratiqués en cours collectif.

Il est encore temps de s'y inscrire.

Contact :

Anatole, 06 88 72 83 64, Wieneranatole@gmail.com

Et il reste des places en cours individuels (**clarinette, saxophone, accordéon diatonique**), et **collectifs (batucada, guitare, chant et voix...)**.

Contact : musiqueenobiou@gmail.com

Tel 06 10 27 94 03

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE NÉVÉ LE 14 NOVEMBRE

L'association Névé a déjà 4 ans ! Créée à Mens, elle continue de partager les sciences du climat, de la neige et de la glace, de façon sensible et attentive, pour accompagner la mise en action individuelle et collective. Une petite équipe de bénévoles et deux salarié-es font tourner l'association dans le Trièves, autour de Grenoble et dans l'Isère.

Que vous soyez membre de Névé ou que vous ayez simplement de la curiosité pour ses activités, l'équipe a le plaisir de vous inviter **à son assemblée générale le 14 novembre à 18h30 à l'Espace culturel à Mens.**

Ce sera le temps de faire le bilan des actions menées cette année : **interventions en établissements scolaires, animations pour les familles, formations professionnelles, projet Tribu du Futur, sorties de terrain, création d'un spectacle et d'un petit récit illustré, conférences interactives...**

Autour de petits jeux et d'un apéro bas carbone, nous prendrons le temps d'accueillir deux nouvelles personnes candidates au conseil d'administration, ainsi que de nouveaux et nouvelles bénévoles, qui feront Névé 2024-2025 !

Entrée libre à toutes et tous !

COURRIER DES LECTEURS

JOURNÉES DU 29 SEPTEMBRE 2024

« RETROUVAILLES JEAN-MARIE FAURE »

Très belles retrouvailles (un temps magnifique), une cinquantaine de personnes sont montées à Rochassac.

À l'arrivée, café offert par l'association Rochassac et le CAF. Puis descente pour retrouver d'autres amis, une centaine, et partager souvenir et anecdotes autour de la famille de Jean-Marie, à la salle des fêtes de St Baudille (prêtée par la mairie, merci).

Quelques discours pour retracer le groupe montagne, le CAF Obiou... et enfin apéro offert toujours par l'association Rochassac et le CAF, et casse-croûte !

Merci ! Merci à Jean-Paul Zuanon qui est à l'initiative de cette journée, et à celles et ceux qui ont donné un coup de main : Véro, Régine, Evelyne, Myriam, Jean-Mo, Marcel.. Merci encore !

Juju

PRESERVONS ET INNOVONS

Jean-Louis GOUTEL, Véronique MENVIELLE-CHABERT, Bernard CHEVALIER.

La Vie Communale
Mairie de Mens

Le conseil municipal du 14 octobre 2024 a traité de 2 sujets importants pour les habitants de Mens,

l'avancement de la révision du règlement site patrimonial remarquable (SPR) de la commune et le rapport sur le prix et la qualité des services (RPQS) d'alimentation en eau potable et d'assainissement collectif avec en filigrane la question du transfert de ces compétences à la communauté de communes au 1^{er} janvier 2026.

Nous ferons un point plus élaboré de l'évolution du SPR dans un prochain TUM car nous tenons à vous informer sur la situation du transfert éventuel de la compétence de l'eau à la CDCT.

Le rapport sur le prix et la qualité des services (RPQS) d'alimentation en eau potable et d'assainissement collectif

Le rapport sur l'eau nous indique une baisse des prélèvements sur les sources de 19,64% entre 2023 et 2022, un nombre d'abonnés en hausse de 1,03 %, une baisse des volumes facturés de 19,03%. Ces évolutions montrent un effort des usagers pour limiter la consommation dans un contexte d'augmentation des prix mais aussi une diminution tendancielle de la ressource disponible dans les captages.

Au niveau des critères de performances : les contrôles indiquent que l'eau est de très bonne qualité concernant les nitrates et les pesticides. Des améliorations sont nécessaires sur la qualité bactériologique avec plusieurs épisodes de contamination en 2022 et 2023 qui ont entraîné une interdiction de consommer l'eau du robinet sur quelques jours.

Nous notons aussi que le rendement du réseau était de 55,95% en 2022, il est de 57,94% en 2023, soit encore plus de 40 % de perte d'eau potable pour fuites ; une amélioration est donc également indispensable. Tout cela exige non la poursuite mais l'accélération des investissements engagés depuis plusieurs années, dans un contexte où la commune compte 42,8 km de branchement et constate une baisse des recettes de 6,21 % entre 2022 et 2023 malgré l'augmentation du prix de l'eau.

L'assainissement collectif concerne 931 abonnés. Le rapport indique un bon niveau de performance et une recette en baisse comme pour l'eau potable. Là aussi, des investissements importants et urgents sont à réaliser pour mettre l'ensemble du dispositif assainissement collectif en conformité et arrêter les impacts négatifs sur l'environnement. Nous avons porté cette demande qui était aussi celle des habitants concernés par la facturation d'une redevance assainissement collectif débouchant dans les ruisseaux. Nous voyons enfin l'engagement concret des études pour que soient éliminés les points noirs des réseaux de collecte non

raccordés à un système d'assainissement dans les hameaux de Menglas, Préfaucou, Menteyre et Verdier.

La prise de la compétence eau et assainissement par la communauté de communes au 1er janvier 2026.

La communauté de communes a débuté l'étude sur le transfert de la compétence eau et assainissement pour les 18 communes dont Mens qui ont encore cette mission. La prise de compétence obligatoire au 1er janvier 2026 est remise en cause par le gouvernement actuel qui laisserait la liberté aux communes de prendre une orientation différente.

A l'occasion de « quelle foire » le samedi 21 septembre, le président de la CDC Jérôme Fauconnier et le vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement Christophe Drure ont présenté le travail engagé en vue du transfert. Ils ont entendu les propositions ainsi que les questions et les inquiétudes des participants auxquelles ils ont apporté des premiers éléments de réponse et l'assurance de la poursuite du travail et de la réflexion collectifs notamment grâce au rôle des 300 élus communaux et des représentants des communes au sein des instances décisionnaires de la CDC. Pour nous, la fin d'une obligation législative du transfert de l'eau et de l'assainissement ne doit pas conduire les communes du Trièves à une vue à court terme. Certes l'état des réseaux est différent d'une commune à l'autre ; certes le prix de l'eau et de l'assainissement va continuer à augmenter du fait des investissements nécessaires et toutes les communes ne disposent pas de la même ressource en qualité et en quantité.

Mais l'eau est un bien commun à minima à l'échelle de notre territoire dans un contexte de dérèglement climatique avec la question de sa répartition entre les différents usages alimentation, agriculture, économies biodiversité. Les exigences sur la qualité des infrastructures et de l'eau ne doivent pas être diminuées. Le niveau de compétence des agents en charge de l'eau et leur nombre au niveau du territoire doivent répondre à cette exigence et apporter une sécurité pour les habitants, pour l'environnement et pour les décisions à prendre par les élus qui ne peuvent reposer que sur les bureaux d'études.

La stratégie doit s'inscrire dans une vision intercommunale tenant compte des bassins versants avec une optimisation des investissements et du partage de la ressource. Alors pour nous aujourd'hui, Oui il y a une plus-value pour chaque commune du Trièves à une gestion à l'échelle de l'intercommunalité et sans tirer les conclusions de l'étude en cours, la mutualisation des ressources, la capacité à disposer d'équipes techniques plus étoffées et plus expertes pour répondre aux s de qualité, de gestion des fuites, de continuité du service sont des arguments pour mutualiser la compétence. Ce sujet qui concerne tous les habitants sera au cœur des débats communaux et inter-communaux au cours de l'année 2025.

/// Décès :

M^{me} STRAPPAZZON Marie décédée le 24 septembre 2024
 M^{me} CHABERT Nicole veuve PHILIPPE décédée le 25 septembre 2024
 M. MEYSENC Gérard décédé le 8 octobre 2024
 M^{me} Mireille BRUN-LEGRIGEOIS décédée le 12 octobre 2024.
 M^{me} BAUP Germaine veuve CORRÉARD décédée le 21 octobre 2024
 M^{me} GRAND Yvette veuve GAY décédée le 20 octobre 2024
 M. BOUCHAYER Guy décédé le 23 octobre 2024
 M^{me} BOYRON Anne veuve SIMONE décédée le 27 octobre.

Permanences à la Mairie
sans RDV

- Tous les samedis
9H30 à 11H30

Conseil Municipal

- Le mercredi 20 novembre
à 18h30

UN TEMPS D'ÉCHANGE
avec les habitant-e-s
à chaque conseil municipal

Maison Marcou : un commerce renové pour un nouvel élan

Au mois de juin, Quentin Marcou a repris la boucherie de ses parents Eric et Annick, qui eux-mêmes avaient repris la boucherie Chabot à Mens en 1995. La continuité d'une longue histoire familiale, commencée en 1860 à Corps.

Dans le milieu de la boucherie depuis tout petit, c'est tout naturellement que la transmission se fait et que Quentin acquiert de l'expérience. « À 4 ans déjà il avait le couteau à la main », se souvient Eric, qui se dit très fier de voir son fils aujourd'hui reprendre la boucherie.

Après un BTS management, il poursuit avec un CAP boucherie puis un Brevet Professionnel (4 ans d'apprentissage à Varcès) où son travail est remarqué. Il gagne le concours départemental du Rotary Club, ainsi qu'une distinction Jeune Talent à l'Institut des Métiers et des Techniques de Grenoble où il a fait sa formation.



Après quelques mois de travaux, la boucherie est aujourd'hui réagencée, aussi bien dans la partie magasin qu'à l'arrière avec de nouvelles machines. « Cela va permettre d'essayer de nouvelles choses et de proposer régulièrement des nouveautés ».

« Mon envie est de développer la partie traiteur et les préparations bouchères. Les modes de vie évoluent, j'ai envie de diversifier mon offre pour que cela corresponde aux besoins des clients d'aujourd'hui ».

Une des spécificités de la Maison Marcou est la pratique de bouchers-abatteurs, qui est devenue rare (2 boucheries en Isère). « Nous travaillons avec une dizaine d'éleveurs du Trièves. Le lien avec

eux est essentiel. Nous travaillons ensemble à améliorer la qualité de la viande. Nous allons régulièrement les rencontrer, les conseiller, et nous allons chercher les bêtes directement dans les fermes ». Un lien de confiance et un enrichissement mutuel qui sont essentiels pour Quentin, qui veut proposer de la qualité, tout en restant à un prix raisonné.

Et peut-être demain, à son tour, accueillir et former des apprentis ?

GENTIANE VERNAY

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES ARTICLES POUR LE TUM DE DÉCEMBRE : 12/11/24. MERCI DE BIEN RESPECTER CETTE DATE !

ÉCRIRE À : secretariat@mens.fr

Directeur de la publication : Pierre Suzzarini / Comité de rédaction : Rémy Bacher, Gisèle Monniot, Marc Moreau, Gentiane Vernay/
 Mise en page : Matthieu Avrain / Imprimerie : Mairie de Mens 1000 EXEMPLAIRES.

N° de permanence de la Mairie en cas d'urgence : 06.79.07.63.18

TUM N°278 - NOVEMBRE 2024